

PROTECTION SOCIALE CLÉS POUR COMPRENDRE



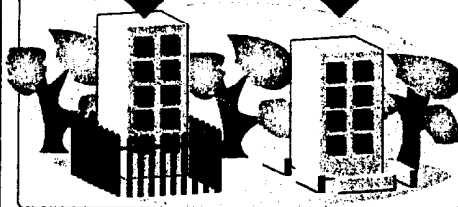
Etat des lieux du logement social

Le gouvernement a présenté en mars un plan de relance pour la construction sociale, au plus bas depuis vingt ans. A côté de mesures financières, il veut mener une réflexion sur l'évolution du logement social, en liaison avec le mouvement Hlm, dont l'Union nationale tient son congrès à Toulouse du 22 au 25 juin prochains.

Une place essentielle dans l'habitat

Répartition des 23,956 millions de résidences principales

Logements en propriété : **13,066 millions**
 Logements en location : **10,890 millions**



Qu'est-ce que le logement social ?

- Les logements loués par les organismes de Hlm (4 millions).
- Les logements conventionnés, dont l'accès est soumis à conditions de ressources.
- Les logements appartenant aux sociétés d'économie mixte (Sem).
- Les logements et lits de foyers (handicapés, jeunes travailleurs, migrants, etc.).

Répartition des logements en location

Secteur privé :

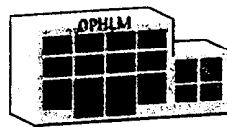
6,179 millions



soit

10,7 millions de personnes logées

Les Hlm en chiffres



65 000 salariés

Plus de 850 organismes de Hlm

Office, sociétés anonymes (SA), sociétés coopératives, sociétés de crédit immobilier.

Loyers encaissés



Investissements et dépenses d'entretien



(en milliards de francs)

- 10 millions de personnes vivent en Hlm
- 1 million de demandes de logement sont déposées et 500 000 logements sont attribués par an. Les délais d'attente varient de plusieurs mois à plusieurs années, selon les départements.

Un effort insuffisant de construction

Les logements nouveaux

(en milliers)

budgetés



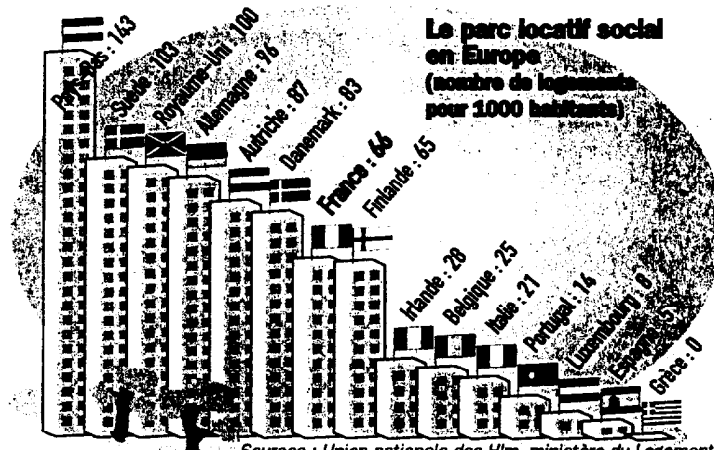
La construction sociale est à son plus bas niveau depuis vingt ans. Elle s'effondre depuis le milieu des années 1990, malgré les aides gouvernementales. Pour deux raisons : le prix du foncier et la prospérité des entreprises du secteur du bâtiment, lesquelles privilégient la réalisation de programmes dans le privé, jugés plus rémunérateurs. **Parmi les dernières mesures de relance :** la loi du 13 décembre 2000, qui impose aux communes urbaines de compter 20 % de logements sociaux.

Loger les plus démunis

- 59 % des ménages logés en Hlm ont des revenus inférieurs à 60 % des plafonds de ressources exigés pour l'attribution.
- Les familles monoparentales représentent 17 % des ménages logés en Hlm. Elles ne représentent que 6 % de l'ensemble des ménages.

Hlm : 36 %

En France, plus d'une famille monoparentale sur trois vit en Hlm.



Sources : Union nationale des Hlm, ministère du Logement, Observatoire européen du logement social.